



unesco

Patrimoine culturel
immatériel

Accréditation d'ONG
ICH-09 – Formulaire

**DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE ORGANISATION NON
GOUVERNEMENTALE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE**

Date limite : 30 avril 2023

**Pour examen par le Comité en 2023 et accréditation par
l'Assemblée générale en 2024**

Le formulaire peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations et la documentation justificative demandée ci-dessous.
Les annexes ne pourront pas être acceptées.*

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant cette demande

A.1.a. *Indiquez la dénomination officielle complète de l'organisation, dans sa langue d'origine, telle qu'elle apparaît dans la documentation justificative établissant sa personnalité juridique (section D.2 ci-dessous).*

جمعية صيانة القصور والمحافظات على التراث ببني خداس

A.1.b. *Nom de l'organisation en français et/ou en anglais.*

Association de protection de ksour et sauve garde du patrimoine à béni kheddache

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse postale complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Dans le cas d'organisations actives au niveau international, indiquez l'adresse du siège social.

Organisation : Association de protection de ksour et sauve garde du patrimoine à béni kheddache

Adresse : Souk béni kheddache, 4110 Medenine Tunisie

Numéro de téléphone : 216 29408392 - le président

Adresse électronique : associationkousour@gmail.com

Site web : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100075837289709>

Autres informations : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100063973577557>

pertinentes :

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Indiquez le nom, l'adresse complète et tout autre renseignement du responsable à qui toute correspondance concernant la candidature peut être adressée.

Titre (Mme/M., etc.) : Le fondateur de l'Association ksour et patrimoine béni kheddache

Nom de famille : houcine

Prénom : hechmi

Institution/fonction : Professeur chercheur en PCI

Adresse : Association ksour souk béni kheddache4110 Medenine Tunisie

Numéro de téléphone : 216-51284014

Adresse électronique : houcine.hechmi2020@gmail.com

Autres informations pertinentes : Fondateur de l'association et le directeur du conseil des projets ; docteur en civilisation auteur traducteur chercheur au patrimoine immatériel de la région monts demmer/dhahar

A.4. Pays où l'organisation est active (paragraphe 91(b) des Directives opérationnelles)

Indiquez le/les pays où l'organisation exerce ses activités. Si elle œuvre uniquement dans un seul pays, précisez lequel. Si ses activités sont internationales, indiquez si elle opère au niveau mondial ou dans une ou plusieurs régions, et listez les pays principaux où elle mène ses activités.

local

national

international (veuillez préciser)

dans le monde entier

Afrique

États arabes

Asie et le Pacifique

Europe et Amérique du Nord

Amérique latine et Caraïbes

Veuillez énumérer le/les principal(aux) pays où elle est active:

B. Compétence, qualifications et expérience de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (article 9 de la Convention et paragraphes 91(a) et (c) des Directives opérationnelles)

B.1. Objectifs de l'organisation

Décrivez les objectifs pour lesquels votre organisation a été créée et qui doivent être conformes à l'esprit de la Convention. Si les objectifs principaux de l'organisation sont autre que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, expliquez en quoi les objectifs de sauvegarde sont liés à ses objectifs plus larges.

360 mots maximum

Cette association tend à :

- Conserver le patrimoine culturel de la région en le protégeant contre la disparition.*
- Revivifier le patrimoine et le faire connaître à l'échelle locale, régionale et nationale.*
- Investir le patrimoine riche et diversifié de la région pour encourager le tourisme des montagnes.*
- Contribuer au programme de restauration et de protection des monuments.*
- Former des ateliers de travail et des équipes de recherche faisant connaître le patrimoine de Béni Khéddache et étudiant les possibilités de son investissement pour la promotion continue.*
- Préparer une carte locale des monuments, concourant, ce faisant, aux efforts fournis par l'état dans ce cadre.*
- Etablir des relations de mutualité et d'amitié avec les associations pareilles dans les gouvernorats voisins et dans tout le pays d'une façon générale afin d'échanger l'information.*
- Créer un site Internet faisant découvrir aux autres la région avec ses spécificités patrimoniales et zones touristiques, ce qui contribue à encourager le tourisme intérieur et celui des montagnes.*

B.2. Domaine(s) où l'organisation est active

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les domaines principaux où l'organisation est la plus active. Si ses activités se rapportent à d'autres domaines que ceux énumérés, cochez « autres domaines » et indiquez les domaines concernés.

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels et événements festifs
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autres domaines – veuillez préciser :

le conjoint du culte culture et acculturation dans ses projets achevés au zones rurales au sud-est de la Tunisie qui valorisent le patrimoine culinaire et écologique et qui visent les jeunes et la femme tout en sauve garder le PCI

Décrivez brièvement ci-dessous le travail de votre organisation dans les domaines sélectionnés (si votre organisation couvre tous les domaines, expliquez comment).

300 mots maximum

Puisque notre association est une association culturelle et artistique elle s'occupe de la valorisation du patrimoine culturel local. Elle s'appuie dans ses activités sur les liens entre culture, agriculture et tourisme en activant le modèle de développement local et arbore sa devise

: culture+culte= acculturation

Cette association a d'abord ciblé les étudiants et les jeunes chercheurs dans ses activités, puis s'est appuyé sur l'activation de la jeunesse rurale, des femmes ruraux et de la jeunesse étudiante dans ses projets culturels et artistiques ciblés. au sein du théâtre lyrique, comme « TWALEB » et "Twiza" qui sont des expérimentations qui valorisent les chansons de travail agricole au sein des spectacles d'art de rue,

Le Festival Gharbouz, (figues séchés) qui valorise les valeurs culturelles et les pratiques artistiques dans la production de figues, ce festival atteint sa cinquième session en 2022, et on inscrit cette élément PCI au liste nationale tunisienne ;

On a créé un forum national pour les mosquées troglodytes à Jebel Demmer / Beni Kheddache pour valoriser la richesse archéologique dans le tourisme culturel.

L'association a imprimé cinq livres au sujet de la préservation du patrimoine de Beni Kheddache et a adopté 55 étudiants en master et doctorat.

Elle supervise actuellement le projet « la valorisation du Gharbouz el Hawaya » financé par la fondation de France, au profit de 30 jeunes hommes et femmes dans la reconstruction du culte biologique faisant revivre la culture locale de la figue, et projet route culinaire ZITOUN ZARRAZI aux monts DHAHAR financé par GIZ en trois délégations du sud-est.

Généralement, c'est une association de recherches universitaires innovantes s'emploient dans des domaines de développement productif et qui se publient dans des performances artistiques expérimentales par les jeunes en employant le facteur culturel, et nous réduisons cette stratégie à un slogan distinctif : **raison, champ, fête**

B.3. Activités principales de sauvegarde dans lesquelles l'organisation est impliquée

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les principales activités de sauvegarde de l'organisation. Si ses activités impliquent des mesures de sauvegarde non énumérées ici, cochez « autres mesures de sauvegarde » en précisant lesquelles.

- identification, documentation, recherche (y compris le travail d'inventaire)
- préservation, protection
- promotion, mise en valeur
- transmission, éducation formelle et non formelle
- revitalisation
- autres mesures de sauvegarde – veuillez préciser : *festivalisation*

B.4. Description des activités de l'organisation

Décrivez brièvement les activités récentes et l'expérience pertinente de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité. La documentation pertinente peut être présentée, si nécessaire, à la section D.3. ci-dessous.

660 mots maximum

L'expertise de l'association dans la préservation du patrimoine culturel immatériel de la région de Béni Khedache s'est développée à travers les activités suivantes :

-On a recueilli des histoires et des poèmes bédouins entre 2014 et 2022 et les ai documentés dans deux livres.

-on a écrit les expériences des locaux dans la culture de la production de figues et les a produites sous forme de livre en arabe et en français qu'on a imprimé en 2013 et réimprimé en 2019.

- La culture de la figue s'est investie dans la résurrection du Festival de Gharbouz à Béni Khadache en 2018, et sa cinquième session s'est tenue en 2022.

-Le livre s'est investi dans la mise en place d'un projet culturel valorisant qui transmet la culture des figues et développe ses expériences auprès de 30 jeunes hommes et femmes des villages de Béni Kheddache, dont il assure actuellement l'encadrement (2022-2023).

-Gharbouz Béni Kheddache a été inscrit sur la liste du patrimoine immatériel national en Tunisie en octobre 2022.

-on a mis en place un projet de valorisation du patrimoine des chants lyriques à travers le projet 'Tawaleb', avec le soutien de l'Opéra Théâtre, et formé un groupe de jeunes amateurs 2020

-Le Forum des mosquées fouillées de Jebel Dummar / Béni Kheddache a été lancé en 2018 et a tenu sa quatrième session en 2022.

- Participation à l'élaboration du rapport national sur six ans en Tunisie, remis à l'UNESCO à l'été 2022, en tant qu'assistant en la personne de son président. Dhaoudi kilani

- Participation à la rédaction du rapport ci-dessus en qualité de son chercheur et fondateur, le Dr houcine hechmi, et il a été nommé coordinateur superviseur pour le Département des organisations non gouvernementales

B.5. Description des compétences et qualifications de l'organisation

Donnez des informations sur le personnel et les membres de l'organisation, décrivez leurs compétences et qualifications dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, en particulier celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité et expliquer comment elles les ont acquises. La documentation justifiant ces compétences peut être présentée, si nécessaire, à la section D.3. ci-dessous.

300 mots maximum

L'association est composée d'un conseil administrative de 09 membres, d'un conseil de ses projets de 03 membres qui présentent les projets et supervisent leur mise en œuvre, d'un conseil des sages qui comprend certains fondateurs de l'association, et un conseil des jeunes qui regroupe des collaborateurs et collaboratrices qui réalisent ses prestations culturelles et mettent en œuvre ses projets de développement, entre 06 et 10 chercheurs universitaires sont encadrés par l'association ou accompagnés chaque année.

La plupart des membres de l'actuel organe directeur sont des diplômés universitaires en arabe, en français, en activation de la jeunesse, en patrimoine, en sciences naturelles, en génie agricole et en beaux-arts.

Les membres du Conseil de projets sont des diplômés universitaires dans les disciplines de la civilisation arabe, de la comptabilité, des arts visuels et des sciences physiques

La majorité des membres du Conseil des jeunes sont titulaires d'une maîtrise dans les domaines du patrimoine, du tourisme, de la civilisation et de l'histoire.

Deux membres on y le doctorat en patrimoine et civilisation, cinq autres on y le mastère en patrimoine histoire et civilisation

Le président de l'association et le responsable de leur conseil de projets sont des conseillers nationaux accrédités en patrimoine immatériel, ils ont réalisé pour l'association des dizaines de travaux de préservation du patrimoine immatériel, et les ont transformés en projets d'œuvres culturelles et valorisantes dans le cadre du Festival Gharbouz à Béni Kheddache et le Forum des mosquées fouillées à Jebel Demmer / Béni Kheddache et dans le projet de valorisation de Gharbouz Al Hawaya à Béni Kheddache ils ont encadré la majorité des étudiants des universités tunisiennes qui ont été envoyés à l'association pour les qualifier dans la recherche au patrimoine local de Béni Kheddache

C. Les expériences de l'organisation en coopération avec les communautés, les groupes et les praticiens du patrimoine culturel immatériel (paragraphe 91(d) des Directives opérationnelles)

Décrivez brièvement ici comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus créant, pratiquant et transmettant le patrimoine culturel immatériel.

420 mots maximum

Depuis sa création en 2001, l'Association a travaillé sur l'adoption des communautés, des groupes et des individus porteurs du patrimoine dans la région de Béni kheddache comme sa ressource la plus importante dans la préservation de ce patrimoine. Citant les exemples suivants dans la série d'activités de l'association comme preuve du développement des expériences de l'association en coopération avec les praticiens du patrimoine culturel immatériel :

2001-2002 : L'association communique les vieux de mémoire et enregistre les nouvelles locales, les contes de fées et les proverbes populaires d'eux.

2012-2014 communiquez les femmes rurales à travers ses collaboratrices et enregistre beaucoup de chants de mariage attribués à sa campagne et s'engage à les conserver et transcrire leurs textes

2013 Achevez le projet de relance de la culture de la figue à Béni kheddache à la demande de la campagne du patrimoine, et enregistre les diverses expériences des populations locales dans la culture de la figue et publie son livre documentaire en arabe et en français

2013- Le président de l'association et chercheur en patrimoine culturel de la région, houcine hechmi, publie une étude intitulée "Le système de marine au pays de Hawaya" dans le Bahrain Popular Culture Magazine n°21, à travers laquelle il présente ses sources orales et ses entretiens documentaires avec l'autorisation de la Campagne Mémoire

2018- Fondez le festival de Gharbouz - figues séchées - à Béni kheddache à la demande des groupements producteurs de figues dans les villages

2019 Provoquez le Forum des Mosquées Gravées en valorisant le patrimoine spirituel de Béni kheddache à la demande de la jeunesse de la région pour l'investir dans le tourisme culturel

2020 L'association publie son livre sur le patrimoine décoratif des monuments de Béni kheddache sous le titre "Inscriptions et Décorations du Mont Demmer"

2021 L'association finalise son projet artistique "Touwaleb" avec l'envie de la jeunesse étudiante de s'initier aux arts folkloriques du mariage du tombour et du chant

2021 L'association participe au processus de coordination de l'inscription du Tawaif de Ghbentan au patrimoine mondial et contribue à préparer le dossier et à le présenter avec une grande contribution

2022 L'Association réussit à inscrire Gharbouz Béni kheddache sur la liste nationale du patrimoine immatériel en Tunisie

2022 L'association met en œuvre un projet avec les groupements ruraux en valorisant Gharbouz Béni kheddache et en liant les activités génératrices de revenus des jeunes et des femmes rurales au développement de sa productivité

D. Documentation sur les capacités opérationnelles de l'organisation (paragraphe 91(e) des Directives opérationnelles)

D.1. Membres et personnel

Présentez la preuve de l'implication des membres de l'organisation. Elle peut prendre des formes aussi diverses qu'une liste des directeurs, une liste du personnel et des statistiques sur la quantité et les catégories de membres ; une liste complète des membres, n'est en principe, pas nécessaire.

Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « section D.1. »

D.2. Personnalité juridique reconnue

Si l'organisation a une charte, des articles de constitution, un règlement intérieur ou un document de création équivalent, un exemplaire doit être joint. Si, dans le cadre de la législation nationale en vigueur, l'organisation a une personnalité juridique reconnue par des moyens autres qu'un acte de constitution, veuillez fournir la documentation (par exemple, la publication d'une annonce dans une gazette ou un journal officiel) montrant comment cette personnalité juridique a été établie.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « section D.2. »

D.3. Durée d'existence et activités

Indiquez la date de création de l'organisation, telle qu'elle apparaît dans la documentation justificative établissant sa personnalité juridique (section D.2. ci-dessus)

20juin2001

Si cela n'est pas déjà clairement indiqué dans la documentation fournie dans la section D.2., présentez les pièces justificatives prouvant que l'organisation existe depuis au moins quatre ans lors de sa demande d'accréditation. Présentez la documentation montrant qu'elle a mené des activités de sauvegarde appropriées durant cette période, y compris celles décrites dans la section B.4. ci-dessus. Des documents supplémentaires tels que des livres, des CD, des DVD ou des publications similaires ne peuvent pas être pris en compte et ne doivent pas être soumis.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « section D.3. »

E. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite rejoindre le Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à l'accréditation de votre organisation par l'Assemblée générale des États parties à la Convention de 2003.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

F. Signature

La demande doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer au nom de l'organisation qui demande l'accréditation. Les demandes sans signature ne peuvent pas être prises en considération.

Nom : Dhaouadi kilani

Titre : Président de l'association

Date : 10-04-2023

Signature :


القصور - بنو خدّاش
رئيس جمعية صيانة

Association de protection de ksour et sauve garde du patrimoine à Beni kheddache



n	Nom prénom	Poste associative	N cin	Né le	Noù du père	Nom du mere	certification	profession	signature
1	Dhaoudi kilani	président	03589681	23-12-1964	salem	Selma	Master civilisation	professeur	
2	Goutran belgacem	Secrétaire général	05727092	10-08-1973	naceur	Mbarka	Licence art	professeur	
3	Mehdhaoui tarek	trésorerie	08636518	21-10-1983	mohamed	fatma	Licence culture	Chef service	
4	Adel tahar	Secrétaire adj	05059689	26-09-1968	mabrouk	zazia	Licence arabe	professeur	
5	Saidi fethi	Chargé conservation	08605109	22-05-1982	abdallah	yezza	Licence science	professeur	
6	Mekrazi Jamelleddine	Chargé de la culture	08622797	19-06-1983	messaoud	fatma	ingénieur	ingénieur	
7	Labiadh jamila	Dhargé de la femme	13413718	01-11-1993	hajji	saida	bachelière	promoteur	
8	Askri imen	Chargé des relations	08618141	02-06-1981	mohamed	aicha	Doctorat patrimoine	Conservatrice	
9	Askri adel	Chargé du PCI	05729741	25-10-1976	mohamef	aicha	Master civilisation	professeur	

Fait le 09-04-2022

رئيس جمعية صيانة
التصوير جني خدّاش

Conseil de gestion des projets de l'Association pour Association de protection de ksour et sauve garde du patrimoine à Beni kheddache



Sur la base de l'arrêt n° 09 du procès-verbal de la session extraordinaire en date du corps de l'assemblée, tenue le 9-4-2022, et consignée dans le livret de procès-verbaux sous le n° 12/2022, qui stipule ce qui suit :

9- on a été décidé de constituer un conseil d'administration pour gérer les projets de l'association en dehors de la commission et en faire le suivi. Sa mission est de porter les projets, de les présenter et de veiller à leur mise en œuvre selon les décisions de l'association. Les modalités de procédure seront déterminées plus tard.

و- تفكر في كل ما في طريقنا من مشاريع الجمعية من كسور
الهيمنة ونعود بالمشغل اليها ونهمله حلب الكسور
وعسرها ونسهر على تنفيذها حسب قرارات الجمعية
وعند الترميمات الإمكانية لسقا.

Le conseil d'administration des projets était formé des collaborateurs des messieurs suivants

n	Nom prénom	Poste associative	N cin	Né le	Noù du père	Nom du mere	certification	profession	signature
1	Houcine hechmi	directeur	03570137	17-06-1960	mabrouk	selma	Doctorat civilisation	professeur	
2	Mhemdi chafik	Sous directeur	09121769	01-12-1986	fraj	sassia	Master musique	professeur	
3	Mahdi mohamed	trésorerie	08634217	30-09-1985	abdallah	hania	Master finance	promoteur	

Fait le 09-04-2022

رئيس جمعية صيانة
التصوير جني خداش

جمعيات وأحزاب ونقابات

الرئيس جمعية صيانة
القصور - بني خلدان

جمعيات

تكوين

تكوين جمعية
اسم الجمعية : جمعية صيانة القصور
والمحافظة على التراث ببني خلدان.
المنشأة : الجمعيات الثقافية والفنية.
الهدف : حماية التراث الثقافي بالمنطقة
وترميم بعض المعالم الأثرية.
مقرها : دار الثقافة ببني خلدان.
عدد وصل الإيداع : 481 تاريخ
التأسيس 20 جوان 2001.
2002R0586APSB1

تكوين جمعية

اسم الجمعية : النادي الرياضي برياض
الأندلس.
المنشأة : الرياضية.
الهدف : تأطير وتكوين أطفال وشباب
المنطقة ضمن فرق رياضية في الألعاب الفردية
والجماعية.
مقرها : الحي التجاري رياض الأندلس
عدد 1. 2058 أريانة.
عدد وصل الإيداع : 458 وتاريخ
التأسيس 2 جويلية 2001.
2002R0455APSB1

نقابات

مصادقة على تقارير

تجديد هيئة نقابة

بمقتضى القرار البلدي المؤرخ في 6
نوفمبر 2001 تمت الموافقة على انتخاب
الهيئة الجديدة لنقابة إقامة تاليت الكاتنة
ب10 و12 نهج تيريز . حي النصر 1 . أريانة.
المؤلفة من السادة : طارق بونظيرو
(رئيس). رشاد طقق (نائب رئيس). محمد
الحنيف (أمين مال). واليهادي المحورسي
وتركي جميل وقيس نجوي (أعضاء).
2002T1146APSB2

ولا يمكن التثبت إلا لمن سجل كامل
الشن والمصاريف نقدا أو بشيك ثابت
الرصيد.

غلق هذا الإعلان :

- 1 . بمقر البلدية.
- 2 . بالمحكمة الابتدائية.
- 3 . بواجهة الأصل التجاري المعروف
للبيع .
- 4 . بمكتب العدل المنفذ.

2002C0038VEPA1

إعلان للدائنين

إعلان للدائنين وتصحيح معلومة
شركة مصرف البلاستيك وعجين الحفاه
"كوبلاس"

نهج سيدي فتح الله عدد 5 تونس
خلفا للإعلان للدائنين الواقع نشره
بالترايد الرسمي عدد 175 المؤرخ في 29
أوت 2001 ص 3142 وكذلك بإحدى
الصحف اليومية فإن شركة كوبلاس ليست
ولم تكن في حالة تصفية طبقا لما أقرته
المحكمة الابتدائية بتونس في قرارها
الاستعجالي 90028/2001 المؤرخ في 16
أكتوبر 2001 والقاضي بالرجوع في الإن
على العريضة عدد 35250 المؤرخ في 16
أوت 2001.

2002T1175VEPA2

فلسة

إعلان فلسة

بمقتضى حكم صادر عن المحكمة
الابتدائية بتونس بتاريخ 11 جويلية 2001
تم التصريح بتفليس شركة إيماتاك الكائن
مقرها بنهج جون جاك روسو عمارة بابل
بلوك ب مونتيزير 1002 تونس المنفذ.
كما تم تعيين :

السيدة صوفية بن عاقلة قاضي منتدب
للفلسة.

السيد : صالح الذهبي أمينا للفلسة.
لذا، فالمرغوب من الدائنين أن يقدموا
أصول سندات ديونهم إلى أمين الفلسة بقره
الكائن ب 92 نهج 8600 الشرقية 1 تونس
وذلك في أجل لا يتجاوز 15 يوما ابتداء من
صدور هذا الإعلان.

أمين الفلسة

2002T1155VEPA3

78 بوسالم فتاح والمنجي وكمال القاضين
بهي 7 نوفمبر بوسالم منتهم جميعا العمل
اليومي .

وبمقتضى النسخة التنفيذية عدد 82235
من الحكم المدني الصادر في القضية عدد
7202 بتاريخ 9 جويلية 2001 عن المحكمة
الابتدائية بجندوبة.

الأصل التجاري المعروف للبيع : مخبزة
عصرية كاتنة بمفترق نهج حفوز ونهج الصيب
شام بوسالم ولاية جندوبة.

والراجع بالملكية للحكوم عليه زين
العابدين العشي بجميع عناصره ومكوناته
المتتملة في :

- 1 . حق التصويغ : لا يوجد حق تصويغ.
- 2 . العناصر المعنوية : تتمثل هذه العناصر
في سمعة المحل والحرفاء والموقع وتقدر ذلك
بثلاثين ألف دينار (30 000 000).

3 . العناصر المادية : تتمثل العناصر
المادية في معدات المخبزة ولوازم إعداد
الخبز وقم تقديرها جملة حسب قرار السيد
حسن الزاوي غير في المسلمات والشؤون
التجارية ب 28.310.500 وهي على النحو
التالي :

عدد 2 سيلاندر زاكس وعدد 1 بنرسور
وعدد 2 فسونوز وألة لغلط لصحين وعدد 1
بفيسوسور وألة وزن وفور بالبشار في حالة
عطب وعدد 1 فور ب 3 طوابق في حالة
صالحة للاستعمال وتارمسور إلكتروني وشاويرو
وعدد 195 بلانو وعدد 2 إيتاجار بالحديد
وسخان ماء حجم 10 ل وعدد 17 كاجيوا
بالبلاستيك خزانة خشب وتلاجة كنفور وعدد
1 اسفود نو.

الشن الافتتاحي : ثمانية وخمسون
ألف وثلاثمائة وعشرة دينار و500 مليم
(58.310.500).

1) 28.310.500 للعناصر المادية.

2) 30.000.000 للعناصر المعنوية.

المصاريف : يتحمل المشتري المبيت له
جميع مصاريف الحكم.

- تاريخ ومكان البيع : عين البيع ليوم 14
مارس 2002 بمقر الأصل التجاري الكائن
بنهج حفوز بوسالم ولاية جندوبة ويمكن لكل
راغب في الشراء الاتصال بالعدل المنفذ
وطلبه تمكنه من التلقيب والأطلاع على
كراس الشروط في جميع الأوقات الإدارية.

ملاحظة : لا يمكن المشاركة في البتة إلا
نمن أمن مبلغ خمسة آلاف دينار (5.000.000)
بشيك ثابت الرصيد لدى العدل المنفذ.



PROFESSEUR TAYEB KOUNI TAYEB

Traducteur Assermenté

Agréé près les Tribunaux et les Ambassades

TRADUCTION

Associations

Formation

Président de l'Association de l'Entretien des Ksour et Préservation du Patrimoine de Béni Khedache

Formation d'une association

Nom de l'association : Association de l'Entretien des Ksour et Préservation du Patrimoine de Béni Khedache

Catégorie : Associations Culturelles et Artistiques

Objet : Protection du Patrimoine Culturel à la région et Restauration de Certains monuments

Siège : Maison de la Culture – Béni Khedache

N° quittance de dépôt : 481

Date : le 20 juin 2001

2002R0586APS31

N°40 - Journal Officiel de République Tunisienne – Publications Légales, législatives et judiciaire -
19 février 2022 - Page 803

Réf n° 1423

Médenine , le



65, Av. Habib Bourguiba 1^{er} étage Médenine 4100 - GSM : (+216)97 735 245
E-mail : tayeb_trad@hotmail.fr

République Tunisienne
Ministère des Finances
Structure de Contrôle des Impôts



الجمهورية التونسية
وزارة المالية
مصلحة مراقبة الأداءات

0060258

Ce service
est gratuit.



هذه الخدمة
دون مقابل

Carte d'Identification Fiscale بطاقة التعريف الجبائية

Assujetti Partiel A La TVA

رقم الفرج الثانوي N° Etab. Secondaire	رمز الصنف Code Catégorie	رمز ا ق م Code TVA	المعرف الجبائي Matrioule Fiscal
000	N	P	1252377/P

Nom et Prénom ASSO-ENTRETIEN الإسم واللقب
Ou Raison Sociale KSOUR BENI-KHADACHE أو الإسم الاجتماعي

Première ASSOCIATION النشاط
Activité الأول
A compter du : 09/05/2012 بداية من :

Adresse : 000, BENI-KHADACHE العنوان
..... 4100

Deuxième: النشاط
Activité الثاني
A compter du : بداية من :

Le Chef de la structure
de Contrôle des Impôts Le : 04/11/2022

رئيس مكتب مراقبة الأداءات
الاجتماعية
المضام: كنعني موشيه

153: B. C. SUDANNE

NB: - L'octroi de la Carte d'Identification Fiscale n'est pas une autorisation d'exercice de l'activité.
- Veuillez aviser la structure de Contrôle des Impôts compétente de tout changement concernant votre dossier fiscal.

الملاحظة: - إصدار بطاقة التعريف الجبائية لا يعتبر ترخيصا لممارسة النشاط
- العرسوب السعال مصلحة مراقبة الأداءات والاجتماعية
اجمعا بالتقدير بكن كنعني موشيه

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
49, Avenue Taieb M'hiri
1002 Tunis Belvédère
Tél: 71796744 - Téléx : 14063

Le: 04/07/2017

Bureau Régional de: MEDENINE

Employeur N°: 322642-20 ASSOCIATION ENTRIEN KSOUR

BENI KHEDECHE

4110 BENI KHEDACHE

NOTIFICATION D'AFFILIATION

Il est l'honneur de vous faire parvenir ci-dessous un certificat de votre affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale que vous devez afficher sur les lieux de travail conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi 60/30 du 14 Décembre 1960, texte qui modifiée et complétée par les textes subséquents.

J'attire votre attention sur le fait que votre numéro d'affiliation doit figurer dans toutes vos correspondances avec la C.N.S.S.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère des affaires sociales

Bureau Régional de: MEDENINE

CERTIFICAT D'AFFILIATION
A LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
Lui n° 50-30 du 14/12/1960 art 39 alinéa 1
Loi n° 94-28 du 21/02/1994 art 4

Je soussigné Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, certifie que:
ASSOCIATION ENTRIEN KSOUR

est affiliée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au titre de régime 1960, en vertu de son statut et de son régime de réparation des préjudices résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles sous le n°: 322642-20

avec effet du: 10/06/2014

TUNIS LE: 04/07/2017



P/ LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Chef de Service

BOUGAÏES Leila

RB: Le Présent certificat d'affiliation doit être affiché sur les lieux de travail.
Art 39 Alinéa 1 de la loi 60-30 du 14/12/1960



Beni kheddache le31-01-2023

Présentation de projets de l'association 2001-2023

dans le domaine du PCI

L'association de la protection des Ksour et de la conservation du patrimoine de Béni Khéddache

(APKSPBK)

- 1- Inventaire d'un total de 158 sites d'archéologie à Béni Kheddache, et la documentation de deux livres à ce sujet 2010-2014
- 2- Formation des étudiants au patrimoine local et adoption de chercheurs 2002-2022
- 3- Diplômé de 14 doctorants et 45 maîtres chercheurs 2010-2022
- 4- Achèvement du projet de relance de la culture de la figue avec le soutien de l'Ambassade du Japon en 2013
- 5- Impression d'un livre sur la culture de la figue à Béni Kheddache en 2013
- 6- Réalisation du projet de nettoyage des monuments avec le soutien de la Banque mondiale en 2014
- 7- La création du Festival Gharbouz, Béni Kheddache, en 2018-2023
- 8- La création du forum des mosquées excavées à Jebel Demmer en 2019-2023
- 9- Le projet d'enregistrement de la mosquée Aloula au patrimoine islamique ISESCO 2019
- 10- Projet de suivi de l'inscription du ksour et grottes du Sud tunisien au patrimoine mondial de l'UNESCO 2013-2019
- 11- Forum des mosquées excavées à Jebel Demmer, deuxième session: sous le titre: Formes d'architecture gravée 2020
- 12- Le projet d'impression du livre de gravures et décorations à Jebel Demmer (financé par le Fonds d'encouragement à la créativité du ministère de la culture) 2020
- 13- Un projet d'impression d'un livre faisant revivre la culture de la figue à Béni Khéddache, avec autofinancement 2020
- 14- Projet de restauration 04 monuments à Béni Kheddache: Mosquée Aloula, Mosquée Ground, Kasbat Manit, Qasr Al-Mahadha

- 15- Le projet du festival Gharbouz à Béni Kheddache: troisième session, 27-29 août 2020
- 16- **Achèvement** du projet Tawaleb pour le patrimoine du mariage à Beni Kheddache décembre 2020-juin 2021
- 17- Projet Festival Gharbouz Béni Kheddache, quatrième session, 2-6 novembre 2021
- 18- Le projet de la troisième session du forum des mosquées fouillées :
Caractéristiques de l'architecture religieuse à Jebel Demmer decembre2021
- 19- Un projet de valorisation de culture Gharbouz financé par la Fédération Française de Développement, 2021-2023
- 20- Projet de plateforme Mzenzen pour le tourisme culturel à Beni Kheddache, financé par le ministère des Affaires culturelles, octobre 2022
- 21- Projet Festival Gharbouz Béni Kheddache, cinquième session, 1-5 novembre 2022
- 22- Le projet de la quatrième session du forum des mosquées fouillées decembre2022
Un projet la route culinaire ZITOUN ZARRAZI au mont dhahar financé par GIZ, 2022-2023
- 23-projet restauration ksar ouled mehdi financé par PNUD Surveillé par IMP Tunisie 2022-2023



Tunisie 20 et 21 mai 2022

Rapport du soutien à la journée de clôture du projet de sauvegarde du patrimoine immatériel par le renforcement des capacités nationales au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie

A l'invitation de M. Imad Soula, le superviseur de ce programme en Tunisie, et mandaté par M. Kilani dhaouadi, le président de l'association, et par suivi de ce qui a été inclus dans la formation des associations et des groupes qui a été effectué sorti les 12, 13 et 14 juillet 2017 à Djerba, et ce qu'il a réalisé en termes d'importance de miser sur la préservation du patrimoine immatériel, la création de projets et la réalisation de manifestations dans le sud-est de la Tunisie, a intégré la série One (voir la présentation ci-jointe et nous l'avons présentée le jour de la clôture), nous, Houcine Hechmi, représentons la société civile dans le gouvernorat de Médenine, représentée notamment par l'Association league pen à Médenine et l'Association ksour et patrimoine à Béni Kheddache, les deux associations que nous avons contribué à créer (2001-2015).aussi tôt l' Association pour la renaissance du village de Taouijout l'association associer à eux pour élargir le champ d'intérêt du patrimoine immatériel à la région du sud-est tunisien.

Cette journée de clôture a été programmée à l'Africa Hotel les 20 et 21 mai 2022. Elle a été organisée par le Bureau de l'UNESCO à Rabat sous la tutelle directe du Ministre des Affaires Culturelles, qui a assisté à la cérémonie d'ouverture et a prononcé un discours de bienvenue et directif envers l'approbation par les associations

des fonds de financement de l'UNESCO en tant que ressource d'enrichissement pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Après l'ouverture, la cérémonie de clôture a été occupée pendant deux jours, alors que ceux qui ont réglés le programme ont passé en revue ses étapes, les facteurs qui le nourrissent et ses résultats. Au soir de la première journée, les associations bénéficiaires au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie ont présenté leurs bénéfices et l'étendue de leur réflexion sur leurs projets dans les activités de terrain. A Béni Kheddache nous avons cité le festival d'el gharbouz et le projet de valorisation du culture des figues et le dossier de préservation du patrimoine de la textule montagnaise du sud-est tunisien (Al-Houli comme modèle), qui est en cours de préparation en partenariat avec l'Association pour la renaissance du village amazigh de Taouijout et sous la supervision directe des représentants de l'Institut du Patrimoine,

Les performances se sont conclues par une présentation par des représentants de la société civile en Libye, qui ont excellé à trouver des moyens de prendre soin du patrimoine malgré les obstacles de la guerre et de la fragmentation, et se sont concentrés sur les femmes et les enfants, faisant pression sur les autorités pour organiser l'accord. , et une prise en charge complète et une coordination dans tout l'Afrique du nord..

Le deuxième jour, les ateliers se sont concentrés sur l'imagination de l'avenir, et quatre équipes de travail mixtes ont été organisées qui ont présenté des perceptions de ce qu'il fallait faire, répondant à une question, « puis quoi ensuite ? » Les propositions de projets visaient à soutenir les capacités des communautés locales à préserver et valoriser le patrimoine d'une manière qui réponde à l'esprit de la Convention de 2003, et à mettre en réseau le tissu associatif précédemment formé dans une coordination maghrébine qui accélère l'emploi de la formation à la fabrication patrimoine

vivant, actif, en croissance et capable d'investissement et de développement.

Les sessions se sont conclues après la discussion avec des recommandations, une évaluation directe, la distribution de certificats de participation aux participants et des photos de groupe.

En marge des activités, nous avons eu d'importantes rencontres avec l'Ambassadeur de Norvège, le Ministre des Affaires Culturelles, le Directeur du Bureau de Rabat de l'UNESCO et ses membres, le chef de projet, M. Mohamed Med Lamine, et des représentants de la société civile. en Libye, en Mauritanie, au Maroc et en Tunisie. Nous avons également rencontré le directeur de l'Agence de revitalisation du patrimoine en Tunisie et des représentants de l'Institut du patrimoine en général, et nous avons échangé des documents de connaissance et de communication. En attente d'un suivi et d'une coopération conjointe pour faire avancer le projet achevé. et construire des projets utiles et riches. M. Mohamed Med Lamine a souligné la nécessité pour les associations actives de s'inscrire sur la liste des associations accréditées par l'UNESCO pour activer et développer davantage le projet.

Conclusion:

La participation à cette journée de clôture est directive et importante pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de préservation du patrimoine culturel immatériel dans les pays du Maghreb - domaine de nos travaux de recherche dans le cadre de la thèse sur l'ibadisme et l'acculturation - et pour l'activation de projets issus de notre travail sur la région du sud-est tunisien dans le mémoire de maîtrise - lieu et peuple dans le sud-est tunisien - Ces tendances ont été confirmées par des recherches scientifiques et appuyées par des recherches de terrain, comme en témoignent les propos du Dr Imad Soula, en conclusion : « Toute préservation

dépend d'un bagage scientifique, universitaire, orienté vers la recherche qui peut construire des projets et nous faire avancer vers des étapes futures, qui sont des étapes plus importantes, difficiles et bénéfiques car elles sont le contact réel avec les groupes et les sociétés locales, et c'est la tâche de l'anthropologie."

Nous croyons que les parcours de travail de nos associations, la nature de la formation de ses membres et affiliés, l'accumulation de leurs expériences, la profondeur de leur coordination ensemble, et leur activation de projets de développement pour la valorisation du patrimoine immatériel - le projet de la valorisation de Gharbouz al-Hawaya, le projet de plateforme Tawaif Ghbantan, le projet de plateforme Amzenzen pour le tourisme culturel - sont autant d'expériences efficaces et fructueuses orientées vers la tendance culturelle ; vers le développement durable. C'est l'esprit nécessaire de la Convention universelle pour la sauvegarde du patrimoine immatériel 2003.

Si le patrimoine était porté par les ancêtres en tant que civilisation et porté par les descendants en tant qu'architecture, alors il est devenu le secret de la réalisation, de la reconstruction et du développement, et c'est notre vision avec laquelle nous avons conclu le spectacle : un esprit qui construit, un champ qui produit, et un parti qui promeut.

Ne sommes-nous pas à l'ère de la créativité numérique et de l'intelligence spatiale ?

Le rapport a été rédigé par : Dr. Houcine Hechmi, le directeur coordinateur des projets de l'association



Notes et relations :

1- La Ministre des Affaires Culturelles et son conseiller, M. Mustafa Al-Khanousi, nous ont confirmé que le dossier de restauration de la Mosquée Aloula est sur la table des priorités, et qu'ils attendent l'appui financier de l'ISESCO pour démarrer.

2- La Ministre a été informée du souhait de l'association de la rencontrer dans son bureau au sujet du festival, du forum et du projet, et elle s'en est réjouie en disant : "Mon bureau vous est ouvert. Envoyez la demande et nous vous vous répondre rapidement.

3- Elle et M. Imad Soula ont présenté l'idée d'évaluer le patrimoine du tissu montagneux entre Tauijout, Tujan, Techein, Moggar et Demmar. Elle a recommandé d'accélérer la préparation du dossier pour soumission à l'UNESCO dans le cadre du financement de la conservation urgente programmes qui sont utiles dans ce domaine et portent le premier projet en Tunisie. Le rôle de l'association est d'être leadership, comme me l'ont confirmé M. Imad Soula et la ministre



ATTESTATION DE PARTICIPATION

Je soussigné, Karim Hendili, Directeur par intérim du Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, atteste par la présente que Monsieur **Hechmi houcine** a bénéficié du programme de renforcement de capacités dans le domaine du Patrimoine Culturel Immatériel en Tunisie, organisé par le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb en collaboration avec le Ministère des Affaires Culturelles et l'Institut National du Patrimoine, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à travers le renforcement des capacités nationales en Tunisie ».

Cette attestation est délivrée à l'intéressée (e) pour servir et valoir ce que de droit.




Fait à Tunis le 21/05/2022

